

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

ATI
Agence technique de l'information sur l'hospitalisation

Décision n° 2017-160 du 11 juillet 2017 du directeur général de l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation portant délégation de signature temporaire

NOR : SSAX1730463S

Le directeur général de l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation,
Vu les articles R.6113-33 et suivants du code de la santé publique, et notamment l'article R.6113-45;
Vu l'arrêté du 17 juillet 2015 portant nomination du directeur général de l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation ;
Vu la délibération n° 9 du conseil d'administration de l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation en date du 26 novembre 2015 approuvant l'organigramme de l'agence ;
Vu la décision n° 2015-133 du 5 octobre 2015 du directeur général de l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation portant nomination du directeur général adjoint ;
Vu les décisions n° 2016-138 et n° 2016-139 du 11 mai 2016 portant nomination de la secrétaire générale de l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation et délégation de signature ;
Vu la décision n° 2016-150 du 4 juillet 2016 du directeur général de l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation portant nomination de la cheffe de service « financements et analyses économiques »,

Décide :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Véronique SAUVADET-CHOUVY, cheffe du service « financements et analyses économiques », à l'effet de signer, du 14 août au 18 août 2017 inclus, au nom du directeur général de l'agence, tous actes ou décisions relevant des attributions qui lui sont conférées par l'article R.6113-45 du code de la santé publique, en raison de l'absence simultanée du directeur général, du directeur général adjoint et de la secrétaire générale de l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation durant cette période.

Article 2

La présente décision prend effet à compter du 14 août 2017 et sera publiée au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 11 juillet 2017.

*Le directeur général
de l'Agence technique de l'information
sur l'hospitalisation,*
H. HOLLA